

DOCUMENTS ASSOCIES*

RELATIFS AU DISPOSITIF SE2A

() : Ces documents ne sont pas indispensables à la compréhension du rapport de stage. C'est pourquoi ils n'ont pas été intégrés aux annexes. Toutefois, dans la mesure où ils précisent certains volets liés à la conception et à la mise en œuvre pratique de la SE2A, il été jugé utile de les mettre à la disposition du jury.*

LISTE DES DOCUMENTS ASSOCIÉS

- ✓ Document n° 1 : Exemple de fiche d'enquête (évènement sanitaire SE2A-C1 : leptospirose).
- ✓ Document n° 2 : Fiche de suivi de la réception et des relances des données de surveillance.
- ✓ Document n° 3 : Fiche de suivi des alertes.
- ✓ Document n° 4 : Fiche de bilan annuel des données de surveillance (incluant les cas déclarés, les alertes, les fiches de déclaration spécifiques).
- ✓ Document n° 5 : Fiche de traçabilité de la gestion des données de surveillance.
- ✓ Document n° 6 : Justification d'une surveillance.
- ✓ Document n° 7 : Justification d'une alerte et des seuils d'alerte.
- ✓ Document n° 8 : Liste des laboratoires référents ou experts, nationaux et internationaux, pour le diagnostic et le dépistage des maladies animales sous surveillance

DOCUMENT N° 1

Critères de déclaration :➤ **Cas suspect chien**

Tout animal présentant :

- une hyperthermie (température supérieure ou égale à +39,5 °C) ;
- ET : une gastro-entérite (éventuellement hémorragique) OU une insuffisance rénale OU une insuffisance hépatique OU un ictère ;
- ET/OU des troubles respiratoires (pneumonie) ;
- ET/OU des troubles ophtalmiques (uvéite, conjonctivite, iridocyclite) ;
- ET/OU une encéphalite ;
- ET/OU des commémoratifs de contact avec des eaux douces stagnantes.

➤ **Cas suspect cheval**

Tout animal présentant :

- une uvéite récurrente ou périodique ;
- ET/OU une fièvre (brutale avec une température supérieure à 40 °C ou intermittente, avec une température comprise entre 38 °C et 40 °C) ;
- ET/OU un avortement (jument) ;
- ET/OU une hémoglobinurie accompagnée d'ictère ;
- ET/OU des coliques ;
- ET/OU des commémoratifs de contact avec des eaux douces stagnantes.

➤ **Cas confirmé (chien, cheval)**

Animal suspect chez lequel la bactérie *Leptospira interrogans* a été mise en évidence :

- directement : examen microscopique du sang total (EDTA) ou des urines ; PCR (sang total sur EDTA, urines) ;
OU
- indirectement : sérologie par technique MAT (1 sérologie positive à 1/40 chez le chien ou à 1/200 chez le cheval ou 2 sérologies à 15 jours d'intervalle avec multiplication par 4 du titre sérique).

Critères d'alerte (chien, cheval) : 1 cas animal confirmé ou plus.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'UNITÉ DÉCLARANTE

- Nom :
- Code unité :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANIMAL¹

- * Espèce : Chien Cheval Autre
- * Statut : Animal militaire Animal mascotte
- * Si animal militaire, sous compétence de l'unité déclarante : OUI NON
- * Si animal mascotte, date de déclaration à la DCSSA : JJ/MM/AAAA
- * Nom :
- * Identification (matricule, n° de transpondeur) :
- * Sexe : Mâle Femelle Mâle stérilisé Femelle stérilisée
- * Date de naissance : JJ/MM/AAAA
- * Vaccination contre la leptospirose :
 - fréquence de vaccination : Annuelle Semestrielle Autre (préciser) :
 - date de dernière vaccination : JJ/MM/AAAA
 - marque / fabricant :
 - n° de lot :

(1) : Animal concerné par la fiche de déclaration de cas

(2) : Séroconversion (cinétique sur 2 tests sérologiques à 15 j d'intervalle)

*** COMMÉMORATIFS DE L'ANIMAL¹ AYANT PRÉCÉDÉ L'ÉVÈNEMENT (mentionner les éléments majeurs) :**

.....
.....
.....
.....

*** CLINIQUE :**

- Date de début des symptômes chez l'animal¹ :

- Symptômes manifestés par l'animal¹ :

- hématomèse melaena gastro-entérite IRA IRC pétéchies
 hyperthermie (préciser la valeur de température moyenne mesurée : °C) pétéchies
 troubles respiratoires atteinte hépatique ictère
 troubles ophtalmiques (*uvéïte, conjonctivite, iridocyclite*) encéphalite myocardite
 autres (*préciser*) :

- Durée d'évolution : inférieure ou égale à 5 j entre 5 et 15 j supérieure à 15 j

- Est-ce le 1^{er} épisode de leptospirose chez l'animal¹ ? ou d'une récurrence ?

- Dans le 2^e cas, date de l'épisode précédent : JJ/MM/AAAA

- Traitement effectué (principe(s) actif(s), nom de spécialité) :

- Date de début du traitement : JJ/MM/AAAA

* Animal¹ décédé ? : OUI NON

Si oui :

- date de décès : JJ/MM/AAAA

- autopsie effectuée : OUI NON

- Si oui, lésions observées à l'autopsie (*description sommaire*) :

.....
.....
.....

EXAMENS PARACLINIQUES :

* Un diagnostic de confirmation de l'infection leptospirosique a-t'il été effectué sur l'animal¹? OUI NON

* Si oui :

- Préciser la date du diagnostic : JJ/MM/AAAA

- Les examens diagnostiques ont-ils été effectués par l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon / Laboratoire de leptospirose ? OUI NON

- Si non, préciser le (les) laboratoires :

.....
.....

- Préciser quelle(elles) technique(s) a(ont) permis de poser le diagnostic :

- Microscopie sur sang Microscopie sur urine
 Sérologie² (MAT). Préciser les titres en anticorps :
- Test ELISA protective peptide (antigène)
 PCR
 Culture : sang urines tissus (*préciser* :)
 Autres (*préciser*) :

- Les leptospires ayant infecté l'animal ont-elles été identifiées ? OUI NON

(1) : Animal concerné par la fiche de déclaration de cas

(2) : Séroconversion (cinétique sur 2 tests sérologiques à 15 j d'intervalle)

Si oui, préciser le(s) séro groupe(s) concerné(s) :

- L. canicola* *L. ictérohaemorrhagiae* *L. grippothyphosa* *L. australis* *L. autumnalis*
 Autres (préciser) :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT ET AUX FACTEURS D'EXPOSITION

* Dans les 15 j ayant précédé les symptômes, l'animal¹ a-t'il été en contact avec des eaux stagnantes (mares ...) ?

- OUI NON

Si oui, préciser le(s) lieu(x) :

* Dans les 15 j ayant précédé les symptômes, une plaie ou écorchure a-t'elle été observée sur l'animal¹ ?

- OUI NON

* Dans les 15 jours ayant précédé les symptômes, l'animal¹ a-t'il été en contact avec d'autres animaux?

- OUI NON

Si oui, préciser :

- les circonstances et lieu(x) d'exposition :

.....
.....

- la(les) espèce(s) en contact :

* L'animal¹ est-il parti récemment en mission en Outre-mer ou à l'étranger ? OUI NON

Si oui, préciser le(s) lieu(x) et, pour chacun, les dates de départ et de retour :

.....
.....
.....
.....

* Des cas récents (moins d'un an) de leptospirose ont-ils été recensés dans l'environnement de l'animal¹ ?

- OUI NON

Si oui :

- s'agissait-il de cas humains ?

- OUI NON

Préciser alors le nombre de cas et la(les) date(s) du(des) cas:

.....
.....

- s'agissait-il de cas animaux ?

- OUI NON

Préciser alors la(les) espèce(s), le nombre de cas et la(les) date(s) du(des) cas:

.....
.....

(1) : Animal concerné par la fiche de déclaration de cas

(2) : Séroconversion (cinétique sur 2 tests sérologiques à 15 j d'intervalle)

DOCUMENT N° 2

SUIVI DE LA RECEPTION ET DES RELANCES DES DONNEES DE SURVEILLANCE EN EPIDEMIOLOGIE ANIMALE (SE2A)

ANNEE : XXXXXXX

MOIS : XXXXXXX

Code de l'antenne ou de la structure vétérinaire	Nom de l'antenne ou de la structure vétérinaire	Données manquantes (<i>préciser</i>)	Message épidémiologique mensuel SE2A non reçu (1)	Date de relance	Modalités de relance (<i>cocher la cas correspondante</i>)			Message épidémiologique SE2A reçu (1)(2)	Date de réception	REMARQUES
					Téléphone	Email	Lotus			
1	Bordeaux									
2	Poitiers									
3	Toulouse									
4	Brest									
5	Rennes									
6	Tours									
7	Lyon									
8	Besançon									
9	Châlons-en-Champagne									
10	Metz									
11	Strasbourg									
12	Palaiseau									
13	Paris (Ecole militaire)									
14	Nîmes									
15	Toulon									
16	CNIGG Gramat									
17	132e BCAT Suippes									
18	Saumur									
19	CSEM Fontainebleau									
20	Garde républicaine									
21	Guyane									
22	Antilles									
23	Nouvelle-Calédonie									
24	Réunion									
25	Djibouti									
26	Tchad									
27	Liban									
28	RCA									
29	Mali									
30	Emirats arabes unis									

(1) : Mettre "1" ou "0" dans la cas correspondante

(2) : Après relance et réception des données, mettre à jour la rubrique en mentionnant "1" dans la case correspondant à la structure vétérinaire concernée

: Antennes vétérinaires non spécialisées en métropole

: Antennes vétérinaires spécialisées en métropole

: Structures vétérinaires en DIASS

: Structures vétérinaires en OPEX

TOTAL MESSAGES SE2A NON RECUS	
--	--

TOTAL MESSAGES SE2A RECUS	
--------------------------------------	--

DOCUMENT N° 3

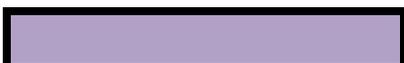
DOCUMENT N° 4

Code de l'antenne ou de la structure vétérinaire	Nom de l'antenne ou de la structure vétérinaire
1	Bordeaux
2	Poitiers
3	Toulouse
4	Brest
5	Rennes
6	Tours
7	Lyon
8	Besançon
9	Châlons-en-Champagne
10	Metz
11	Strasbourg
12	Palaiseau
13	Paris (Ecole militaire)
14	Nîmes
15	Toulon
16	CNIGG Gramat
17	132e BCAT Suippes
18	Saumur
19	CSEM Fontainebleau
20	Garde républicaine
21	Guyane
22	Antilles
23	Nouvelle-Calédonie
24	Réunion
25	Djibouti
26	Tchad
27	Liban
28	RCA
29	Mali
30	Emirats arabes unis

 : Antennes vétérinaires non spécialisées en métropole

 : Antennes vétérinaires spécialisées en métropole

 : Structures vétérinaires en DIASS

 : Structures vétérinaires en OPEX

DOCUMENT N° 5

DOCUMENT N° 6

Item / N° code	Affection / Phénomène de santé	Zones / territoires où s'applique la surveillance (1)	Espèce(s) concernée(s) [2]		Maladie réglementée (3)		Maladie notifiable à l'OIE	Commentaires	Données d'épidémiologie- Justification d'une surveillance
			Carnivores domestiques	Equidés	Danger sanitaire de 1ere catégorie	Danger sanitaire de 2e catégorie			
SE2A-A : MALADIES INFECTIEUSES (HORS AFFECTIONS NEUROLOGIQUES) TRANSMISSIBLES ESSENTIELLEMENT PAR DES VECTEURS ANIMAUX									
SE2A-A1	Babésiose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X				Agents infectieux : <i>Babesia canis</i> spp., <i>B. gibsoni</i> (chien)	Maladie infectieuse grave. Evaluation de l'efficacité de la prophylaxie antiparasitaire externe (incluant la chimioprophylaxie et la qualité du passage des animaux). Evaluation de l'exposition (zones, régions particulièrement touchées). Evaluation de l'opportunité de mesures de prévention supplémentaires (vaccination contre la piroplasmose), pour les zones à risques identifiées.
SE2A-A2	Ehrlichiose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)					Agent infectieux : <i>Ehrlichia canis</i>	ZOONOSE. Importance médicale chez l'animal et chez l'homme. Evaluation de l'efficacité de la prophylaxie antiparasitaire externe (métropole, Outre-mer [OM], OPEX) et de la chimioprophylaxie médicale (Outre-mer, OPEX) appliquées. Evaluation de l'exposition et amélioration des connaissances sur la distribution de la maladie.
SE2A-A3	Leishmaniose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)				X	Agents infectieux : <i>Leishmania infantum</i> , <i>L. major</i> , <i>L. donovani</i> .	Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZOONOSE. Importance médicale. Importance pour l'aptitude opérationnelle OM, OPEX (rôle de réservoir). Evaluation de l'exposition et de l'efficacité de la prophylaxie antiparasitaire externe mise en place sur les chiens, en métropole (Sud-Est) et hors métropole (OM, OPEX).
SE2A-A4	Dirofilariose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)					Agent infectieux : <i>Dirofilaria immitis</i>	ZOONOSE. Importance médicale. Evaluation de l'efficacité de la chimioprophylaxie (antiparasitaire externe, anthelminthique larvicide) appliquée en métropole (Sud-Est, de façon saisonnière) et hors métropole (OM, OPEX). Evaluation de l'exposition et amélioration des connaissances sur la distribution de la maladie.
SE2A-A5	Trypanosomoses	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)					Agents infectieux : <i>Trypanosoma congolense</i> , <i>T. vivax</i> , <i>T. cruzi</i> , <i>T. brucei</i> spp.	ZOONOSE (<i>Trypanosoma cruzi</i> , <i>T. brucei gambiense</i> , <i>T. brucei rhodensienne</i>). Importance médicale. Evaluation de l'efficacité de la chimioprophylaxie (antiparasitaire externe, chimioprophylaxie trypanocide spécifique contre la trypanosomose canine africaine) appliquée en OM et en OPEX. Evaluation de l'exposition et amélioration des connaissances sur la répartition de la maladie. Evaluation du risque pour les forces armées (Ex : maladie de Chagas due à <i>T. cruzi</i> : rôle de réservoir et de sentinelle joué par le chien).
		Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X			X	Agent infectieux : <i>Trypanosoma evansi</i>	Affection figurant parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE. Maladie présente en Afrique (du Nord et sahélienne), au Moyen-Orient, en Asie centrale et du Sud-Est, en Amérique du sud. Des cas importés ont été identifiés récemment en Europe (France, Allemagne). La transmission du parasite se fait par des vecteurs mécaniques représentés par des mouches hématophages (<i>Tabanidés</i> , <i>Stomoxynés</i> , <i>Hippoboscidés</i> ...). La maladie se manifeste par de l'hyperthermie, une anémie, des œdèmes en régions déclives (membres, abdomen, fourreau), puis par des troubles neurologiques (ataxie, somnolence, paralysie) évoluant vers la mort. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie et évaluation de l'exposition des chiens militaires en zones à risque (OM : Afrique, Guyane, notamment). En métropole, épidémiologie et rôle de sentinelles joué par les animaux militaires.
SE2A-A6	Borréliose (maladie de Lyme)	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X				Agent infectieux : <i>Borrelia burgdorferi</i>	Cf. SE2A-A2
SE2A-A7	Anaplasmose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X				Agent infectieux : <i>Anaplasma phagocytophilum</i>	Cf. SE2A-A2
SE2A-A8	Anémie infectieuse équine	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X	X		X	Agent infectieux : virus (famille des <i>Retroviridae</i> , genre <i>Lentivirus</i>)	Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). Importance médicale et risque de contagion. Amélioration des connaissances concernant la situation épidémiologique de la maladie. Evaluation du risque d'introduction (Incorporation d'animaux). Renforcement des mesures de lutte pour les structures à risque identifiées.
SE2A-A9	Peste équine	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X	X		X	Agent infectieux : virus (famille des <i>Retroviridae</i> , genre <i>Orbivirus</i>)	Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). Maladie grave (90% de mortalité). Elle se traduit par une forte fièvre, des symptômes respiratoires (toux, dyspnée, jetage), et/ou des lésions cutanées et/ou respiratoires. Maladie absente de France. Maladie présente sur le continent africain (au sud d'une ligne allant du Sénégal et de la Gambie à l'ouest, à l'Ethiopie à l'est et jusqu'en Afrique du Sud). Le virus se transmet par l'intermédiaire d'insectes hématophages (<i>Culicoides imicola</i> ...). Ces vecteurs sont présents dans le sud de la France.
SE2A-A10	Artérite virale équine	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X		X	X	Agent infectieux: virus (famille des <i>Arteriviridae</i> , genre <i>Arterivirus</i>)	Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). Maladie contagieuse et de gravité variable (mortalité élevée chez les poulains, faible chez les adultes). Maladie présente dans de nombreux pays du monde et en France. Amélioration des connaissances concernant la situation épidémiologique de la maladie au sein des effectifs équins militaires.
SE2A-B : MALADIES INFECTIEUSES TRANSMISSIBLES ESSENTIELLEMENT PAR VOIE AEROGENE ET AFFECTIONS DU SYSTÈME RESPIRATOIRE ET ORL									
SE2A-B1	Toux de chenil	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)					Agents infectieux concernés : <i>Herpesvirus</i> , virus para-influenza canin, bactéries (<i>Bordetella bronchiseptica</i>)	Importance par le risque de contagion. Maladie invalidante pour l'aptitude médicale des animaux (atteinte respiratoire +++), pour leur emploi (quarantaine, limitation des mouvements des animaux...). Transmission horizontale directe (contacts truffe à truffe). Affection cosmopolite. Evaluation du risque d'introduction (chenils de transit ou effectuant l'incorporation d'animaux). Evaluation de l'opportunité de mesures de prévention supplémentaires (vaccination), pour les structures à risque identifiées.
SE2A-B2	Maladie de Carré	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)					Agent infectieux concerné : <i>Parvovirus (Morbillivirus)</i>	Importance par le risque de contagion. Maladie invalidante pour l'aptitude médicale des animaux (rhinite et pneumonie dans plus de 80% des cas +/- troubles neurologiques et diarrhée) et pour leur emploi (quarantaine, limitation des mouvements des animaux...). Transmission horizontale directe (contacts) majoritaire. Maladie cosmopolite. Evaluation du risque d'introduction (chenils de transit ou effectuant l'incorporation d'animaux). Evaluation de l'opportunité de mesures de prévention supplémentaires, pour les structures à risque identifiées.
SE2A-B3	Tuberculose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X	X		X	Agents infectieux concerné : <i>Mycobacterium bovis</i> , <i>M. tuberculosis</i> , <i>M. avium</i>	Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZOONOSE. Répartition mondiale (Afrique, Asie, continent américain). Cheptel français officiellement indemne de tuberculose. Existence de réservoirs sauvages de l'agent. Evaluation du risque d'exposition de l'homme et des animaux militaires ou des animaux non militaires séjournant au sein des emprises militaires (mascottes) en zones d'enzoote (OM, OPEX). Evaluation de la nécessité de renforcer les mesures de prévention, le cas échéant (contacts avec les animaux de statut sanitaire inconnu, consommation de denrées animales potentiellement contaminées...).
SE2A-B4	Grippe	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X			X	Agent infectieux : virus (Influenza Type "A")	Maladies figurant dans la liste des affections retenues par l'ANSES pour la surveillance animale (Cf. saisine ANSES n° 2010-SA-0280 de juin 2012 relative à la hiérarchisation des maladies animales présentes au sein des filières d'élevage en France).

SE2A-B5	Rhinopneumonie	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X				X	Agent infectieux : Herpèsvirus équins 1 et -4 (EHV-1 et EHV-4)	Figurent parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014) [pour la rhinopneumonie : cas d'infection par le virus EHV-1 seulement]. Maladies graves sur le plan médical et par leur contagiosité. Evaluation de l'efficacité de la vaccination appliquée au sein des effectifs équins militaires.
SE2A-B6	Morve	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X		X		X	Agent infectieux : bactérie <i>Burkholderia mallei</i>	Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). Zoonose. Maladie contagieuse. Maladie grave (mortelle) chez l'homme et chez l'animal. La maladie se traduit principalement par une atteinte respiratoire (nodules et ulcérations dans les voies respiratoires supérieures et les poumons); une forme cutanée est également possible. En général, la contamination s'effectue par l'ingestion d'eau ou de nourriture contaminée, par contact direct (aérosols), par contact indirect (matériels contaminés), ainsi que par inoculation. Le chien est sensible (ingestion de viande contaminée). Maladie présente dans plusieurs pays d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et en Amérique du sud. Maladie absente en France et en Europe. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie au sein des effectifs équins des armées (OM, OPEX). En métropole, surveillance du risque d'introduction au sein des effectifs équins militaires (matériels, réservoirs animaux contaminés; chevaux militaires importés, plus rarement).
SE2A-B7	Gourme	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X					Agent infectieux : bactérie <i>Streptococcus equi subspecies equi</i>	Maladie figurant dans la liste des affections retenues par l'ANSES pour la surveillance animale (Cf. saisine ANSES n° 2010-SA-0280 de juin 2012 relative à la hiérarchisation des maladies animales présentes au sein des filières d'élevage en France). Maladie très contagieuse, potentiellement grave, voire mortelle (complications), touchant surtout les jeunes individus. Elle se caractérise par une forte inflammation des muqueuses de la tête et de la gorge, accompagnée d'une hypertrophie et d'une abcédation des nœuds lymphatiques. Répartition mondiale. Maladie présente en France. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie au sein des effectifs de chevaux militaires, en métropole, en OM et en OPEX (mascottes).
SE2A-B8	Rhodococcose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X					Agent infectieux : bactérie <i>Rhodococcus equi</i>	Maladie figurant dans la liste des affections retenues par l'ANSES pour la surveillance animale (Cf. saisine ANSES n° 2010-SA-0280 de juin 2012 relative à la hiérarchisation des maladies animales présentes au sein des filières d'élevage en France). Maladie contagieuse. Gravité médicale variable: affection touchant essentiellement les animaux jeunes, caractérisée en général par une atteinte respiratoire (pneumonie potentiellement mortelle). Maladie ubiquitaire, présente en France. Maladie d'origine hydro-tellurique (bactérie ubiquitaire dans l'environnement ou contamination du sol et de l'eau à partir de matières fécales d'animaux contaminées). Contamination par voie respiratoire (aérosols, poussières contaminées). Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie au sein des effectifs équins militaires, en métropole, en OM et en OPEX. Evaluation de la nécessité de renforcer les mesures de prévention, le cas échéant (environnement, hébergement, vaccination au sein des zones à risque ou des foyers identifiés).
SE2A-C : AUTRES MALADIES INFECTIEUSES TRANSMISSIBLES										
SE2A-C1	Leptospirose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X					Agents infectieux concernés : bactérie <i>Leptospira interrogans</i>	Maladie infectieuse grave. ZOOOSE. Evaluation de l'exposition (prévention?). Chez le chien : évaluation de de l'efficacité de la vaccination; révision du protocole vaccinal, le cas échéant (valences, fréquence).
SE2A-C2	Hépatite infectieuse canine (de Rubarth)	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)						Agent infectieux concerné : Adénovirus canin de type 1 (CAV-1)	Maladie grave et contagieuse, invalidante pour l'aptitude médicale des animaux (hépatite, troubles respiratoires) et pour leur emploi (quarantaine, limitation des mouvements des animaux...). Transmission horizontale directe majoritaire, par voie oronasale (contacts avec des urines, déjections et sécrétions d'animaux infectés). Maladie cosmopolite, mais rare en Europe. Evaluation du risque d'introduction (chenils de transit ou effectuant l'incorporation d'animaux). Evaluation de l'opportunité de mesures de prévention supplémentaires, pour les structures à risque identifiées.
SE2A-C3	Exposition à la rage	OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)						Morsure ou griffure par un animal reconnu enragé (animal contaminé de rage) ou par un animal suspect d'être	Cf. SE2A-G2
SE2A-C4	Fièvre charbonneuse (anthrax)	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)			X			Agent infectieux concerné : <i>Bacillus anthracis</i>	Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZOOOSE. Répartition mondiale, avec présence de zones endémiques. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie et la présence de l'agent. Evaluation du risque d'exposition des animaux militaires et mascottes en zones à risque (OM, OPEX).
SE2A-C5	Stomatite vésiculeuse	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X		X			Agent infectieux : virus de la stomatite vésiculeuse (famille des <i>Rhabdoviridae</i> , genre <i>Vesiculovirus</i>)	Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZOOOSE mineure. Maladie actuellement cantonnée au continent américain. Maladie contagieuse. Maladie de gravité médicale modérée chez l'animal, caractérisée par des lésions épithéliales analogues à celles de la fièvre aphteuse (complications possibles en cas de surinfections). Maladie peu grave chez l'homme (syndrome fébrile, lésions buccales). Diagnostic différentiel avec la fièvre aphteuse. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie pour les effectifs d'animaux militaires en zones à risque (Guyane). Evaluation de l'exposition des animaux et de l'homme au sein de ces zones pour la mise en place de mesures de prévention. Surveillance du risque d'introduction de l'agent en métropole via des chevaux contaminés ou des arthropodes vecteurs.
SE2A-C6	Lymphangite épizootique	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X					Agent infectieux : champignon <i>Histoplasma farciminosum</i>	Maladie contagieuse. Gravité médicale modérée chez l'animal (lésions cutanées, atteinte du système lymphatique); mort possible (animaux affaiblis). Diagnostic différentiel avec la morve (analogie des symptômes). Maladie très présente en Afrique. Des cas sont régulièrement recensés en Amérique du sud et en Asie. Maladie absente en France. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie au sein des effectifs équins militaires en zones à risque. Surveillance du risque d'introduction de l'agent en métropole via (matériels, animaux contaminés, arthropodes vecteurs mécaniques).
SE2A-D : PARASITOSE EXTERNES										
SE2A-D1	Tique	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X					Plusieurs items peuvent être renseignés. Affections non exclusives	Evaluation de l'efficacité de la prophylaxie antiparasitaire externe appliquée. Evaluation des mesures de biosécurité (isolement, déparasitage des animaux nouvellement introduits au sein des effectifs, matériels de passage communs...).
SE2A-D2	Puce	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X						
SE2A-D3	Gale	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X						
SE2A-D4	Teigne	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X						

SE2A-D5	Myiases	OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X				X	Agent infectieux concernés : <i>Cochliomyia hominivorax</i> , <i>Chrysoma bezziana</i> , <i>Cordylobia anthropophaga</i> (ver de Cayor), <i>Dermatobia hominis</i> (ver macaque)	Affections figurant sur la liste des maladies notifiables à l'OIE, pour les agents <i>Cochliomyia hominivorax</i> et <i>Chrysoma bezziana</i> (version 2014). ZONOSE. <i>Dermatobia hominis</i> et <i>Cochliomyia hominivorax</i> se rencontrent en Amérique du Sud et centrale. <i>Chrysoma bezziana</i> se rencontre en Afrique, en Asie et en Europe. <i>Cordylobia anthropophaga</i> se rencontre en Afrique. Pour les mouches <i>Cochliomyia hominivorax</i> et <i>Chrysoma bezziana</i> , l'infection se fait par la ponte d'œufs au sein de plaies d'animaux ou d'homme. Pour les mouches <i>Cordylobia anthropophaga</i> et <i>Dermatobia hominis</i> , l'infection se fait par effraction cutanée par les larves placées en contact avec la peau. Amélioration des connaissances épidémiologiques concernant ces affections au sein des effectifs équins de chiens militaires en zones d'enzootie (Afrique, Guyane notamment). Evaluation de l'efficacité des mesures de prévention appliquées (prophylaxies antiparasitaires externes, mesure de biosécurité).
SE2A-E : AFFECTIONS DE LA BOUCHE/TD_ AFFECTIONS TRANSMISSIBLES PAR VOIE ORALE OU CAUSÉES PAR L'ALIMENTATION										
SE2A-E1	Parvovirose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)						Parvovirus de type 2 (CPV-2)	Maladie grave et très contagieuse. Evaluation de l'efficacité des mesures de prévention appliquées (vaccination, isolement des animaux nouvellement incorporés au sein des chenils...). Evaluation de la nécessité de modifier ces mesures, le cas échéant.
SE2A-E2	SDTE	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)							Maladie grave. Cause possible de décès. Amélioration des connaissances concernant la situation épidémiologique et hypothèses/enquêtes pour la détermination des facteurs de risque, en vue d'améliorer la prévention. Alerte en cas d'augmentation anormale d'incidence (Ex : épizootie de SDTE due à un lot d'aliment de mauvaise qualité).
SE2A-E3	Maldigestion-malabsorption / amaigrissement chronique	Métropole / OM (DIASS)	X (Chien)	X						Affection réduisant la capacité opérationnelle des animaux (affaiblissement consécutif à l'amaigrissement, réduction de la masse musculaire...). Cause alimentaire possible. Hypothèses et enquêtes pour la recherche de facteurs de risque.
SE2A-E4	Parasitoses intestinales (hors échinococcoses)	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X					Inclut les nématodoses et cestodoses.	ZONOSSES. Peuvent être à l'origine d'une diminution de la capacité opérationnelle des animaux (amaigrissement, anémie...). Evaluation de l'efficacité de la prophylaxie antiparasitaire interne appliquée.
SE2A-E5	Echinococcoses	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)					X	Agents infectieux : <i>Echinococcus granulosus</i> et <i>Echinococcus multilocularis</i>	Affection figurant sur la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZONOSE majeure (potentiellement mortelle). Affections largement répandues et présentes en Europe. Le chien représente un hôte définitif. L'affection entraîne la présence de parasites adultes dans l'intestin. Parfois, des kystes hébergeant des larves du parasite peuvent se former au sein du tissu hépatique. Le cheval représente un hôte intermédiaire accidentel du parasite, ainsi qu'un "cul-de-sac épidémiologique". L'affection se traduit par la formation de kystes hébergeant le parasite sous forme larvaire, au sein des tissus hépatiques ou pulmonaires. Amélioration des connaissances épidémiologiques concernant ces affections au sein des effectifs de chiens des armées en métropole et en OM. Evaluation de l'efficacité des mesures de prophylaxie antiparasitaire interne appliquées.
SE2A-E6	Insuffisance hépatique	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X						Maladie grave. Cause d'incapacité médicale, de réforme ou de décès. Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie de ces affections. Hypothèses et enquêtes pour la recherche de facteurs de risque. Intoxication possible. Chez le cheval : rôle possible de l'alimentation (fourrages contaminés par des aflatoxines)
SE2A-E7	Coliques	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X					Coliques médicales ou chirurgicales	Affection impactant la capacité opérationnelle des animaux (douleurs abdominales). Potentiellement grave, voire mortelle. Cause alimentaire possible (lot d'aliment défectueux). Alerte en cas d'augmentation anormale d'incidence. Hypothèses et enquêtes pour la recherche de facteurs de risque.
SE2A-F : AFFECTIONS LIÉES AU SERVICE ET/OU D'ORIGINE ACCIDENTELLE										
SE2A-F1	Coup de chaleur	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)							Maladie grave. Cause possible de décès. Evaluation de l'efficacité de la prévention mise en œuvre par les unités détentrices (conditions d'emploi du chien...).
SE2A-F2	Fracture dentaire	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X						Maladie limitant l'aptitude à l'emploi des animaux. Cause de réforme. Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie de cette affection. Hypothèses et enquête pour la recherche de facteurs de risque en vue de la mise en place de mesures de prévention spécifiques (chez le chien : techniques, matériels de mordant, rôle possible de l'alimentation...).
SE2A-F3	Fracture osseuse ou luxation	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X						Maladie entraînant une inaptitude temporaire des animaux. Peut-être une cause de réforme, en cas de séquelles entraînant une inaptitude permanente. Hypothèses et enquête pour la recherche de facteurs de risque en vue de la mise en place de mesures de prévention spécifiques.
SE2A-F4	Plaie / Traumatisme / Contusion	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X					* Chien : Les plaies de fouet et de coussinets sont exclues de cette rubrique. Les plaies liées à des manifestations angiogènes sont exclues de cette rubrique (Cf. catégorie d'affections SEA2-H). * Cheval : Inclut les plaies et les traumatismes liés au harnachement	Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie de cette affection. Evaluation de l'efficacité de la prévention mise en œuvre par les unités détentrices. Hypothèses et enquêtes éventuelles pour la recherche de facteurs de risque en vue de la mise en place de mesures de prévention.
SE2A-G : AFFECTIONS NEUROLOGIQUES										
SE2A-G1	Affections du SNC	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X					Inclut les encéphalites et méningo-encéphalites. Exclut les cas confirmés d'atteinte du SNC dus à la rage, la maladie d'Aujesky, le virus Nipah, des cancers, des intoxications, des traumatismes.	Surveillance syndromique des encéphalites infectieuses (Cf. items G2, G3, G4, G5 [cheval], G6 [cheval]). Rôle de sentinelle des chiens et des chevaux militaires, en métropole et hors métropole.
SE2A-G2	Rage	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X	X			X		Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZONOSE majeure. Maladie grave, mortelle, chez l'homme et chez l'animal. Maladie enzootique dans de nombreux pays du monde (Afrique, Asie...). Evaluation du risque d'exposition de l'homme et des animaux militaires ou des animaux non militaires séjournant au sein des emprises militaires (mascottes) en zones d'enzootie (OM, OPEX). Evaluation de la nécessité de renforcer les mesures de prévention, le cas échéant. Evaluation de l'efficacité des mesures de prophylaxie actuellement mises en place (vaccination antirabique), notamment au sein des effectifs d'animaux non militaires détenus au sein des emprises militaires (animaux mascottes déclarés officiellement à la DCSSA), en zones d'enzootie.

SE2A-G3	Maladie d'Aujesky	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)		X					Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). Maladie mondialement répandue, y compris en Europe. Des cas ont été identifiés en France en 2010. Chez le chien et le chat, les cas sont habituellement sporadiques. Ces espèces sont des hôtes accidentels du virus (espèces principalement affectées : suidés domestiques et sauvages). Elles jouent le rôle de « sentinelles » révélant la circulation silencieuse du virus chez les suidés. Maladie grave chez le chat et le chien, se manifestant par une encéphalite d'évolution rapidement mortelle, fréquemment associée à un prurit autumulant localisé à la zone d'inoculation du virus. La contamination du chien et du chat se fait par contact direct avec des porcs infectés, par morsure d'animaux infectés ou par la consommation de viandes et d'abats crus issus de porcs infectés. Evaluation du risque d'exposition des animaux militaires ou des animaux non militaires séjournant au sein des emprises militaires (mascottes) en zones d'enzootie (OM, OPEX). Evaluation du risque de résurgence en métropole (épidémiologie).
SE2A-G4	Virus Nipah (encéphalite)	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X	X					Maladie réglementée en France. ZONOSE. Gravité médicale variable chez l'homme et chez l'animal (infection subclinique ou troubles neurologiques graves; affection potentiellement mortelle). Maladie présente en Asie (Malaisie, Singapour) et en Inde. Circulation du virus également mise en évidence chez certaines chauve-souris frugivores au Cambodge et en Thaïlande, ainsi qu'à Madagascar. Virus absent en France. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie et évaluation de l'exposition des animaux et de l'homme au sein des emprises militaires, en particulier en OM et en OPEX. Rôle de sentinelles joué par les animaux des armées.
SE2A-G5	Encéphalite à virus West-Nile	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X	X			X		Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZONOSE. Gravité médicale variable chez l'homme et chez l'animal (infection subclinique ou troubles neurologiques graves; affection potentiellement mortelle). La transmission s'effectue via des moustiques. Maladie présente dans de nombreux pays du monde (continent américain, Afrique, Moyen-Orient), ainsi qu'en Europe. Des foyers ont déjà été recensés en France (les zones du Sud de la France sont à risque : Var, Camargue, Gard, Hérault...). Amélioration des connaissances concernant la situation épidémiologique de la maladie et la circulation en France. Rôle de sentinelles joué par les chevaux.
SE2A-G6	Encéphalites exotiques	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X	X			X		Les encéphalites exotiques incluent : encéphalite équine japonaise (EEJ), encéphalite équine de l'Est (EEE), encéphalite équine de l'Ouest (EEO), encéphalite équine de type Vénézuéla (EEV) Maladies réglementées en France. Figurent parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZONOSSES majeures (mortelles). Gravité médicale variable chez l'animal (affection subclinique ou troubles neurologiques; potentiellement mortelle). La transmission s'effectue via des moustiques. Maladies présentes sur le continent américain (EEE, EEO, EEV) et en Asie (EEJ), mais absentes en France métropolitaine. Evaluation du risque d'introduction en métropole. Rôle de sentinelles joué par les chevaux.
SE2A-G7	Tétanos	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X						Agent infectieux concerné : <i>Clostridium tetani</i> ZONOSE (maladie entraînant une atteinte du SNP (paralysie spastique). Cause possible de décès. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie. Concernant les chiens : évaluation de la nécessité de mettre en place des mesures de prévention spécifiques (vaccination) pour les zones ou les chiens à risque identifiés (Ex : chiens de la sécurité civile, projetés sur des zones de catastrophes naturelles). Concernant les chevaux : évaluation de l'efficacité des mesures de prévention appliquées (vaccination). Opportunité de renforcer les mesures de lutte pour les zones ou sujets à risque identifiés.
SE2A-G8	Botulisme	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X	X					Agent infectieux concerné : <i>Clostridium botulinum</i> (types A, B, C, D, E, F) Maladie réglementée. ZONOSE. Maladie ubiquitaire, présente en France. Maladie grave chez l'homme et chez l'animal, entraînant des troubles neurologiques (atteinte du SNP avec parésie/paralysie flasque), et pouvant aboutir à la paralysie et à la mort dans les cas avancés. L'homme est sensible aux types A, B, E, F de la bactérie. L'animal est sensible aux type C et D. Les animaux contractent la maladie quand ils consomment de l'ensilage mal entreposé ou gâté, des plantes en décomposition, du fumier de volaille ou de l'eau et des aliments contaminés par des cadavres d'oiseaux ou de rongeurs. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie et évaluation de l'exposition des animaux et de l'homme au sein des emprises militaires, en métropole, en OM et en OPEX. Rôle de sentinelle joué par les animaux (prévention des risques d'anazootie et d'anadémie).
SE2A-H : TROUBLES DU COMPORTEMENT										
SE2A-H1	Agressivité	Métropole / OM (DIASS)	X (Chien)							Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie de cette affection. Hypothèses et enquêtes éventuelles pour la recherche de facteurs de risque en vue de la mise en place de mesures de prévention (sélection, apprentissage...).
SE2A-H2	Manifestations de troubles anxieux	Métropole / OM (DIASS)	X (Chien)							
SE2A-I : AFFECTIONS DU SYSTEME MUSCULO-SQUELETTIQUE										
SE2A-I1	Arthrose / DCF	Métropole / OM (DIASS)	X (Chien)							Affection limitant l'aptitude à l'emploi des animaux. Cause de réforme. Evaluation de l'efficacité de la sélection effectuée lors de la visite d'achat.
SE2A-I2	Arthrose / Coude	Métropole / OM (DIASS)	X (Chien)							
SE2A-I3	Myosites	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X			X (trichinellose)	X (trichinellose)		Inclut la rhabdomyolyse d'effort, les myosites dysimmunitaires et les myosites infectieuses (<i>Trichinella</i> spp., <i>Toxoplasma</i> spp.). Sont exclues les affections musculaires d'origine tumorale (Cf. SE2A-K1) et causées par des médicaments ou des toxiques (Cf. SE2A-L) Affections invalidantes, entraînant une inaptitude temporaire des animaux. Potentiellement grave (complications rénales). Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie de cette affection. Evaluation de l'efficacité de la prévention mise en œuvre par les unités. Hypothèses et enquêtes éventuelles pour la recherche de facteurs de risque en vue de la mise en place de mesures de prévention. La trichinellose est une maladie réglementée en France. Elle figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZONOSE. Maladie ubiquitaire (à l'exception de l'Antarctique). Maladie grave chez l'homme. Infection des chiens et des chevaux possible par ingestion d'animaux (rats) ou de denrées animales ou d'origine animale contaminées. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de cette affection au sein des effectifs animaux militaires, en métropole, en OM et en OPEX. Appréciation de l'exposition. Evaluation de l'opportunité de modifier les mesures de prévention, le cas échéant (dératisation des installations d'hébergement des animaux...).
SE2A-J : AFFECTIONS DU SYSTEME URO-GENITAL										
SE2A-J1	Insuffisance rénale	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)							Affection grave, potentiellement mortelle. Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie de cette affection. Hypothèses et enquêtes éventuelles pour la recherche de facteurs de risque en vue de la mise en place de mesures de prévention.

SE2A-J2	Brucellose	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X	X			X	Agent infectieux : <i>bactéries Brucella abortus, B. melitensis</i>	Maladie réglementée en France. Figure parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). ZONOSE. Maladie largement répandue (Asie, Moyen Orient, Afrique sub-saharienne, Amérique du sud...). Plusieurs pays d'Europe occidentale (dont la France métropolitaine) et septentrionale, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande semblent être indemnes de l'agent causal. Maladie à l'origine d'avortements chez l'animal. Gravité médicale variable chez l'homme (fièvre, céphalée; atteinte du foie ou de la rate possible). Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie et évaluation de l'exposition des animaux et de l'homme au sein des emprises militaires, en particulier en zones à risque (OM, OPEX). Surveillance du risque d'introduction de l'agent en métropole. Rôle sentinelle des animaux au sein des emprises militaires.
SE2A-J3	Mérite contagieuse équine	Métropole / OM (DIASS) / OPEX		X			X		Agent infectieux : <i>bactérie Taylorella equigenitalis</i>	Maladie réglementée en France. Maladie contagieuse, à l'origine d'une infection du tractus génital et d'une infertilité temporaire chez la jument. Transmission par voie vénérienne et via les produits et matériels d'insémination (sperme, embryons...). Maladie présente dans de nombreux pays du monde (Amérique du Nord, Asie, Australie...) et en Europe. Des cas ont été enregistrés en France. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie au sein des effectifs de chevaux militaires, en métropole, en OM et en OPEX.
SE2A-J4	Dourine	OM (DIASS) / OPEX		X				X	Agent infectieux : <i>Trypanosoma equiperdum</i>	Affection figurant parmi la liste des maladies notifiables à l'OIE (version 2014). Maladie enzootique en Afrique australe et orientale, au Moyen-Orient, en Russie. Des cas sporadiques sont rapportés en Amérique du Sud. L'Europe est officiellement indemne depuis 1996, sauf l'Italie (cas déclarés en 2011). Maladie contagieuse et grave chez le cheval, évoluant de façon chronique et se manifestant par une atteinte des organes génitaux externes, suivie de symptômes nerveux (ataxie, paralysie) pouvant aboutir à la mort. La transmission se fait par voie sexuelle. Amélioration des connaissances concernant l'épidémiologie de la maladie au sein des effectifs de chevaux militaires, en OM et en OPEX.
SE2A-K : AUTRES AFFECTIONS NON TRANSMISSIBLES										
SE2A-K1	Cancers	Métropole / OM (DIASS)	X (Chien)	X						Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie de cette catégorie d'affections. Hypothèses et enquêtes éventuelles pour la recherche de facteurs de risque.
SE2A-L : AUTRES EVENEMENTS SOUS SURVEILLANCE										
SE2A-L1	Affections d'origine iatrogène	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X					Ex : phlébite suite à injection IV	Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie de cet événement. Hypothèses et enquêtes éventuelles pour la recherche de facteurs de risque en vue de la mise en place de mesures de prévention spécifiques.
SE2A-L2	Effets indésirables de l'administration de médicaments	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien, chat)	X					Inclut : vaccins, chimioprophylaxie, autres médicaments (antibiotiques, antiparasitaires, anesthésiques...)	Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie de ces événements. Alerte et enquête en cas d'augmentation anormale d'incidence (pharmacovigilance). Hypothèses et enquêtes éventuelles pour la recherche de facteurs de risque en vue de la mise en place de mesures de prévention spécifiques.
SE2A-L3	Intoxications	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X					Origine environnementale, autres que médicamenteuses	Alerte et enquête en cas d'augmentation anormale d'incidence (anazootie, avec risque potentiel d'anadémie).
SE2A-M : DECES										
SE2A-M1	Décès	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X					Préciser la cause (6). Sont exclus de cette catégorie les décès dus à des euthanasies pratiquées dans le cadre de réformes. Sont inclus les décès dus à des euthanasies d'urgence pour	Impacte l'effectif d'animaux militaires disponibles pour l'accomplissement des missions. Alerte et enquête en cas d'augmentation d'incidence anormale, en vue de la mise en place de mesures de prévention.
SE2A-N : INAPTITUDE A L'EMPLOI (7) (8)										
SE2A-N1	Inaptitude temporaire métropole, OM et OPEX	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X					Préciser la cause. Inclut les causes administratives telles que: absence de transpondeur, absence de sérologie anti-rabique ou seuil d'anticorps neutralisants inférieurs à 0,5 UI/mL	Permet de connaître le pool de chiens et de chevaux militaires aptes à l'emploi pour les missions en métropole, en OM et en OPEX (chiens). Amélioration des connaissances concernent l'épidémiologie des inaptitudes des chiens et des chevaux militaires, en vue de la mise en place de mesures de prévention ou de modification de mesures de prévention existantes. Hypothèse et enquêtes complémentaires pour la recherche de facteurs de risque, le cas échéant.
SE2A-N2	Inaptitude définitive métropole, OM et OPEX	Métropole / OM (DIASS) / OPEX	X (Chien)	X					Préciser la cause	

(1) : Pour les affections exotiques ou absentes en métropole : détection des cas importés et épidémiologie (risque d'émergence). En OPEX : exclusion des affections d'incubation longue ou d'évolution chronique, généralement diagnostiquées en métropole

(2) : Prise en compte des chiens (militaires et mascottes en OPEX) et des chats mascottes en OPEX

(3) : Selon les prescriptions de l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif à la définition des dangers sanitaires de première et deuxième catégorie pour les espèces animales

(4) : L'alerte doit être donnée en cas de dépassement d'un certain seuil (augmentation d'incidence), prédéfini pour chaque événement. Les seuils d'alerte sont précisés dans le document "Seuils d'alerte définis pour les événements sanitaires soumis à surveillance".

(5) : La fiche de déclaration est représentée par le constat de mort et le rapport d'autopsie de l'animal. Ces documents seront systématiquement transmis par voie rapide (messagerie informatique, télécopie) aux vétérinaires en charge de la surveillance (coordonnées de transmission précisées dans l'instruction qualité relative à la surveillance au sein des effectifs d'animaux des armées).

(6) : Le constat de mort et le rapport d'autopsie de l'animal seront systématiquement transmis par voie rapide (messagerie informatique, télécopie) aux vétérinaires en charge de la surveillance (coordonnées de transmission précisées dans l'instruction qualité relative à la surveillance au sein des effectifs d'animaux des armées).

(7) : Concerne uniquement les animaux militaires

(8) : Sur la page de saisie "soins animaux" du rapport d'activités, lorsque le motif "systématique / VSA" est sélectionné, un contrôle renvoie systématiquement à une rubrique "aptitude", permettant de renseigner si le chien est apte sans restrictions métropole/OM/OPEX. Dans le cas contraire, un second contrôle renvoie au motif "inaptitude" de la liste d'affection, afin de renseigner l'inaptitude constatée (item SE2A-N1, SE2A-N2, SE2A-N3, SE2A-N4). En outre, la rubrique "aptitude" et les inaptitudes éventuelles les pourront être renseignées indépendamment du motif "systématique/VSA", ce qui permet de prendre en compte les évolutions d'aptitude de l'animal entre 2 VSA.

DOCUMENT N° 7

Item / N° code	Affection / Phénomène de santé	Espèce(s) concernée(s)		Seuil d'alerte	Justification d'une alerte et du seuil d'alerte
		Carnivores domestiques	Equidés		
SE2A-A : MALADIES INFECTIEUSES (HORS AFFECTIONS NEUROLOGIQUES) TRANSMISSIBLES ESSENTIELLEMENT PAR DES VECTEURS ANIMAUX					
SE2A-A4	Dirofilariose	X (Chien)		1 cas confirmé	En métropole, en OM et en OPEX : Maladie infectieuse grave pour l'animal, nécessitant des mesures rapides pour : prendre en charge l'animal infecté sur le plan médical, prévenir la diffusion au sein des effectifs animaux (mise en place ou modifications des mesures de chimioprophylaxie), prévenir les risques de transmission à l'homme (zoonose).
SE2A-A5	Trypanosomoses (<i>T. congolense</i> , <i>T. vivax</i> , <i>T. brucei</i> spp.)	X (Chien)		1 cas suspect	En métropole, en OM et en OPEX : Maladie infectieuse grave pour l'animal, nécessitant des mesures rapides pour : prendre en charge l'animal infecté sur le plan médical, prévenir la diffusion au sein des effectifs animaux (mise en place ou modifications des mesures de chimioprophylaxie), et, le cas échéant, prévenir les risques de transmission à l'homme (<i>T. brucei</i> spp.).
	Trypanosomoses (<i>T. evansi</i>)		X	1 cas suspect	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une déclaration des cas confirmés à la DDPP. En OM : Maladie notifiable à l'OIE. Dans les deux cas : maladie contagieuse, grave pour les jeunes animaux, nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs .
SE2A-A9	Peste équine		X	1 cas suspect	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. Vigilance et détection rapide en cas d'introduction au sein des effectifs équins militaires (maladie absente en France). Risque d'introduction et de dispersion par des vecteurs contaminés en provenance de zones d'enzootie (Afrique : au sud d'une ligne allant du Sénégal et de la Gambie à l'ouest, à l'Éthiopie à l'est et jusqu'en Afrique du Sud). Risque exceptionnel d'introduction par des animaux vivants contaminés en provenance de zones d'enzootie. En OM : risques pour les effectifs équins militaires situés en zone d'enzootie ou dans des zones limitrophes (continent africain, de façon générale). Maladie grave et contagieuse nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs . Maladie notifiable à l'OIE.
SE2A-A10	Artérite virale équine		X	1 cas confirmé	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une déclaration des cas confirmés à la DDPP. En OM : Maladie notifiable à l'OIE. Dans les deux cas : maladie contagieuse, grave pour les jeunes animaux, nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs .
SE2A-B : MALADIES INFECTIEUSES TRANSMISSIBLES ESSENTIELLEMENT PAR VOIE AÉROGÈNE ET AFFECTIONS DU SYSTÈME RESPIRATOIRE ET ORL					
SE2A-B1	Toux de chenil	X (Chien)		1 cas suspect	En métropole, en OM : Maladie très contagieuse, nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs de chiens militaires. Risque de contamination en cas d'introduction ou de contacts avec des animaux de statut sanitaire inconnu. Vigilance et détection rapide en cas d'apparition (maladie présente en France, en Europe et à l'étranger, qui fait l'objet d'une prophylaxie vaccinale au sein des unités incorporant des chiens). Nécessité de la réalisation rapide d'enquêtes afin d'identifier la(les) source(s) de contamination et les facteurs de diffusion (couverture vaccinale...).
SE2A-B2	Maladie de Carré	X (Chien)		1 cas confirmé	En métropole, en OM : Maladie très contagieuse, nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs de chiens militaires (chenils incorporateurs de chiens). Risque de contamination en cas d'introduction ou de contacts avec des animaux de statut sanitaire inconnu. Vigilance et détection rapide en cas d'apparition (maladie présente en France, en Europe et à l'étranger, qui fait l'objet d'une prophylaxie vaccinale au sein des unités incorporant des chiens). Nécessité de la réalisation rapide d'enquêtes afin d'identifier la(les) source(s) de contamination et les facteurs de diffusion (couverture vaccinale...).
SE2A-B3	Tuberculose	X (Chien, chat)	X	1 cas confirmé	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. En OM : maladie notifiable à l'OIE. Dans les 2 cas : maladie contagieuse nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux et les risques de transmission à l'homme.

SE2A-B4	Grippe		X	1 cas confirmé	En métropole et en OM : Maladie très contagieuse, nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs. Vigilance et détection rapide en cas d'apparition au sein des effectifs équins militaires (maladie présente en France et faisant l'objet d'une prophylaxie vaccinale). Maladie notifiable à l'OIE (OM).
SE2A-B5	Rhinopneumonie		X	1 cas confirmé	En métropole et en OM : Maladie très contagieuse, nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs. Vigilance et détection rapide en cas d'apparition au sein des effectifs équins militaires (maladie présente en France et faisant l'objet d'une prophylaxie vaccinale). Maladie notifiable à l'OIE (OM).
SE2A-B6	Morve		X	1 cas suspect	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une déclaration des cas confirmés à la DDPP. Vigilance et détection rapide en cas d'introduction au sein des effectifs équins militaires (maladie absente en France). En OM : risques pour les effectifs équins militaires situés en zone d'enzootie (Afrique, Asie, Moyen-Orient, Amérique du sud), transitant par ces zones ou en contact avec des animaux en provenance de ces zones. Maladie contagieuse et zoonose majeure (mortelle) nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux et le risque de transmission à l'homme. Maladie notifiable à l'OIE.
SE2A-C : AUTRES MALADIES INFECTIEUSES TRANSMISSIBLES					
SE2A-C1	Leptospirose	X (Chien, chat)	X	1 cas confirmé	En métropole et en OM : Maladie infectieuse grave pour l'animal et pour l'homme (zoonose) nécessitant des investigations et des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux et le risque de transmission à l'homme.
SE2A-C2	Hépatite infectieuse canine (de Rubarth)	X (Chien)		1 cas confirmé	En métropole, en OM : Maladie très contagieuse, nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs de chiens militaires (chenils incorporateurs de chiens). Risque de contamination en cas d'introduction ou de contacts avec des animaux de statut sanitaire inconnu. Vigilance et détection rapide en cas d'apparition (maladie présente en France, en Europe et à l'étranger, qui fait l'objet d'une prophylaxie vaccinale au sein des unités incorporant des chiens). Nécessité de la réalisation rapide d'enquêtes afin d'identifier la(les) source(s) de contamination et les facteurs de diffusion (couverture vaccinale...).
SE2A-C4	Fièvre charbonneuse (anthrax)	X (Chien, chat)		1 cas suspect	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. Vigilance et détection rapide en cas d'introduction au sein des effectifs équins militaires (résurgence et cas sporadiques en France). En OM : risques pour les effectifs équins, notamment ceux situés en zone d'enzootie. Maladie grave et contagieuse nécessitant des mesures rapides pour prévenir les cas au sein des effectifs et les risques de contamination de l'homme. Maladie notifiable à l'OIE.
SE2A-C5	Stomatite vésiculeuse		X	1 cas suspect	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. En OM : risque de contamination pour les effectifs équins militaires situés en zone d'enzootie (continent américain, dont la Guyane), transitant par ces zones ou en contact avec des animaux en provenance de ces zones. Maladie notifiable à l'OIE. Dans les 2 cas : Maladie contagieuse, potentiellement grave chez l'homme (zoonose), nécessitant des investigations et des mesures pour prévenir la propagation au sein des effectifs.
SE2A-C6	Lymphangite épizootique		X	1 cas suspect	En métropole : Maladie absente (surveillance des risques d'introduction et détection des cas/foyers). En OM / OPEX : risque de contamination pour les effectifs équins militaires situés en zone d'enzootie, transitant par ces zones ou en contact avec des animaux en provenance de ces zones. Dans les 2 cas : Maladie contagieuse, nécessitant des investigations et des mesures pour prévenir la propagation au sein des effectifs d'animaux.

SE2A-E : AFFECTIONS DE LA BOUCHE/TD_AFFECTIONS TRANSMISSIBLES PAR VOIE ORALE OU CAUSEES PAR L'ALIMENTATION

SE2A-E1	Parvovirose	X (Chien)		1 cas suspect	En métropole, en OM (chenil incorporateurs de chiens): Maladie très contagieuse, nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs de chiens. Rigue de contamination en cas d'introduction ou de contacts avec des animaux de statut sanitaire inconnu. Vigilance et détection rapide en cas d'apparition (maladie présente en France, en Europe et à l'étranger, qui fait l'objet d'une prophylaxie vaccinale systématique au sein des effectifs de chiens militaires). Nécessité de la réalisation rapide d'enquêtes afin d'identifier la(les) source(s) de contamination et les facteurs de diffusion (couverture vaccinale...).
SE2A-E2	SDTE	X (Chien)		pour une unité : 2 cas ou plus en 1 mois et 10% ou plus de l'effectif touché	Origine multifactorielle (facteurs individuels, alimentation et rationnement...). Alerte visant à la mise en place de mesures correctives rapides en cas de problème lié à l'alimentation (lot d'aliment défectueux nécessitant un retrait/rappel) ou modalités de rationnement, notamment.
SE2A-E5	Echinococcoses	X (Chien)		1 cas confirmé	En métropole, en OM et en OPEX : Zoonose grave pour l'homme, nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs de chiens, ainsi que les risques de transmission à l'homme.
SE2A-E7	Coliques		X	pour une unité : 2 cas ou plus en 1 mois et 10% ou plus de l'effectif touché	Origine multifactorielle (facteurs individuels, entretien, mode de vie, conditions climatiques, alimentation et abreuvement). Alerte visant à la mise en place de mesures correctives rapides en cas de problème lié à l'alimentation (lot d'aliment défectueux nécessitant un retrait/rappel), à l'abreuvement, à l'entretien ou au mode de vie.

SE2A-G: AFFECTIONS NEUROLOGIQUES

SE2A-G1	Affections du SNC	X (Chien, chat)	X	1 cas suspect	Exclut les cas confirmés d'atteinte du SNC dus à la rage, la maladie d'Aujesky, le virus Nipah, des cancers, des intoxications, des traumatismes. Détection rapide des cas, dans le cadre d'une surveillance syndromique des encéphalites infectieuses (Cf. items G2, G3, G4, G5, G6), des cas de botulisme (Cf. item G8) et des intoxications (Cf. item L3).
SE2A-G2	Rage	X (Chien, chat)	X	1 cas suspect	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. Vigilance et détection rapide en cas d'introduction au sein des effectifs de chiens militaires (France officiellement indemne). En OM et en OPEX : risques pour les chiens militaires situés en zone d'enzootie (Afrique, notamment). Maladie grave et contagieuse nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux et les risques de transmission à l'homme. Maladie notifiable à l'OIE.
SE2A-G3	Maladie d'Aujesky	X (Chien, chat)		1 cas suspect	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. Vigilance et détection rapide en cas d'introduction au sein des effectifs de chiens militaires (France officiellement indemne). En OM et en OPEX : risques pour les chiens militaires situés en zone d'enzootie (Afrique, notamment). Maladie grave et contagieuse nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux et les risques de transmission à l'homme. Maladie notifiable à l'OIE.
SE2A-G4	Virus Nipah (encéphalite)	X (Chien, chat)	X	1 cas suspect	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. Vigilance et détection rapide en cas d'introduction au sein des effectifs canins militaires (maladie absente en France). En OM et en OPEX : risques pour les effectifs de chiens situés en zone d'enzootie (Asie, Inde, Madagascar), séjournant temporairement ou transitant au sein de ces zones, ou en contact avec des animaux en provenance de zones d'enzootie. Dans les 2 cas : Maladie grave et contagieuse nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux et le risque de transmission à l'homme.
SE2A-G5	Encéphalite à virus West-Nile		X	1 cas suspect	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. Vigilance et détection rapide en cas d'introduction au sein des effectifs équins militaires (risque de résurgence). Zone à risque : sud de la France (Camargue, Var, Gard, Hérault...). En OM : Ensemble des effectifs équins militaires potentiellement exposés au risque d'infection. Maladie notifiable à l'OIE. Dans les 2 cas : zoonose majeure (mortelle) nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux (rôle d'amplification virale) et le risque de transmission à l'homme.

SE2A-G6	Encéphalites exotiques		X	1 cas suspect	En métropole : Maladies réglementées, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas (Cf. item H2) pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. Vigilance et détection rapide en cas d'introduction au sein des effectifs équins militaires (maladies absentes en France). Risque d'introduction et de dispersion par des vecteurs contaminés en provenance de zones d'enzootie (Asie, continent américain). Risque exceptionnel d'introduction par des animaux vivants contaminés en provenance de zones d'enzootie. En OM : risques pour les effectifs équins militaires situés en zone d'enzootie ou dans des zones limitrophes. Zoonose majeure (mortelle) nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux (rôle d'amplification virale) et le risque de transmission à l'homme. Maladie notifiable à l'OIE.
SE2A-G8	Botulisme		X	1 cas confirmé	En métropole : Maladie réglementée. En métropole et en OM : Maladie grave chez l'animal et chez l'homme (zoonose), nécessitant des investigations et des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs et le risque de transmission à l'homme (anazootie, anadémie). Risque de contamination par de l'ensilage mal entreposé ou gâté, des plantes en décomposition, du fumier de volaille ou de l'eau et des aliments contaminés par des cadavres d'oiseaux ou de rongeurs.
SE2A-J : AFFECTIONS DU SYSTEME URO-GENITAL					
SE2A-J2	Brucellose		X	1 cas confirmé	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une alerte rapide de la DDPP dès suspicion de cas pour la mise en oeuvre des mesures de police sanitaire prescrites par le code rural. En OM : risque de contamination pour les effectifs équins militaires situés en zone d'enzootie (Moyen-Orient, Afrique subsaharienne, notamment). Maladie notifiable à l'OIE. Dans les 2 cas : Maladie contagieuse, potentiellement grave chez l'homme, nécessitant des investigations et des mesures pour prévenir la propagation au sein des effectifs et le risque de transmission à l'homme.
SE2A-J3	Métrite contagieuse équine		X	1 cas confirmé	En métropole : Maladie réglementée, nécessitant une déclaration à la DDPP. Vigilance et détection rapide en cas d'introduction au sein des effectifs équins militaires (des cas ont déjà été signalés en France). En OM : risques pour les effectifs équins militaires situés en zone d'enzootie (maladie mondialement répandue), transitant par ces zones ou en contact avec des animaux en provenance de ces zones. Maladie contagieuse nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux. Maladie notifiable à l'OIE.
SE2A-J4	Dourine		X	1 cas confirmé	En OM : risques pour les effectifs équins militaires situés en zone d'enzootie (maladie mondialement répandue), transitant par ces zones ou en contact avec des animaux en provenance de ces zones. Maladie contagieuse nécessitant des mesures rapides pour prévenir la propagation au sein des effectifs animaux. Maladie notifiable à l'OIE.
SE2A-L : AUTRES EVENEMENTS SOUS SURVEILLANCE					
SE2A-L2	Effets indésirables de l'administration de médicaments	X (Chien, chat)	X	1 cas grave ou inattendu consécutif à l'administration d'un médicament	Alerte dans le cadre de la pharmacovigilance, en vue de la mise en place rapide de mesures de prévention (Ex : retrait, rappel de lots de médicaments), afin de prévenir la survenue de nouveau cas.
SE2A-L3	Intoxications	X (Chien)	X	1 cas confirmé	Alerte en vue de la prévention d'anazootie et d'anadémie.
SE2A-M : DECES					
SE2A-M1	Décès	X (Chien)	X	pour une unité : 2 cas ou plus en 1 semaine	Alerte en vue de la mise en place rapide d'investigations visant à prévenir, le cas échéant, la survenue d'autres décès.

DOCUMENT N° 8

**LISTE DES LABORATOIRES REFERENTS ET EXPERTS
DANS LE DOMAINE DES MALADIES ANIMALES,
NATIONAUX (FRANCE) ET INTERNATIONAUX**

LISTE DES LABORATOIRES NATIONAUX

LABORATOIRES NATIONAUX DE REFERENCE

(Extrait de l'annexe de l'arrêté du 16 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 29 décembre 2009 désignant les laboratoires nationaux de référence dans le domaine de la santé publique vétérinaire et phytosanitaire)

DOMAINE DE COMPÉTENCE	LABORATOIRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE
Anémie infectieuse des équidés	ANSES — Laboratoire de pathologie équine de Dozulé 14430 Dozulé Tél : 02 31 79 22 76
Artérite virale équine	ANSES — Laboratoire de pathologie équine de Dozulé
Botulisme aviaire	ANSES — Laboratoire de Ploufragan — Plouzané Adresse postale Laboratoire de Ploufragan BP 53, 22440 Ploufragan, France Tél. : 02-96-01-62-22 Adresse postale Laboratoire de Plouzané BP 70, 29280 Plouzané, France Tél. : 02-98-22-44-62
Brucelloses animales (y compris pour le contrôle officiel des brucellines)	ANSES — Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort 23 avenue du Général de Gaulle 94706 Maisons-Alfort Cedex Tél : 01 49 77 13 00
Dourine	ANSES — Laboratoire de pathologie équine de Dozulé
Encéphalites virales des équidés : encéphalite West-Nile, encéphalite équine de l'Est, encéphalite équine de l'Ouest, encéphalite vénézuélienne, encéphalite japonaise	ANSES — Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort
Fièvre charbonneuse	ANSES — Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort
Herpès virozes équinés	ANSES — Laboratoire de pathologie équine de Dozulé
Maladie d'Aujeszky	ANSES — Laboratoire de Ploufragan — Plouzané
Métrite contagieuse des équidés	ANSES — Laboratoire de pathologie équine de Dozulé
Morve	ANSES — Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort
Peste équine	ANSES — Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort

Parasites transmis par les aliments (incluant <i>Trichinella</i> spp. et hormis <i>Echinococcus</i> spp.)	ANSES — Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort, unité mixte de recherche biologie moléculaire et immunologie parasitaires et fongiques (UMR BIPAR) 23 avenue du Général de Gaulle 94706 Maisons-Alfort Cedex Tél : 01 49 77 13 00
<i>Echinococcus</i> spp.	ANSES — Laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy CS 40009 54220 Malzéville Tél : 03 83 29 89 50
Rage (y compris pour le contrôle de l'efficacité des vaccins antirabiques)	ANSES — Laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy
Stomatite vésiculeuse	ANSES — Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort
Tuberculose (y compris pour le contrôle officiel des réactifs destinés aux analyses notamment des tuberculines)	ANSES — Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort

LABORATOIRES EXPERTS NATIONAUX

(coopération ou convention avec le ministère de la défense)

DOMAINE DE COMPETENCE	COORDONNEES DU LABORATOIRE
Babésioses canines	Vet Agro Sup Lyon Campus vétérinaire de Lyon - Unité du Professeur Luc Chabanne - 1 avenue Bourgelat, 69280 Marcy l'étoile.
Leptospiroses animales	Vet Agro Sup Lyon Campus vétérinaire de Lyon Unité de Bactériologie médicale et Moléculaire des leptospires (B2ML) 1 avenue Bourgelat, 69280 Marcy l'étoile.
Trypanosomoses animales africaines	Dr. Marc Desquesnes UMR177-Intertryp (CIRAD-IRD) CIRAD-bios Campus international de Baillarguet TA A-17 / G - 34398 Montpellier Cedex 5 –France-

LABORATOIRES INTERNATIONAUX

(Extrait de la liste des laboratoires experts et référents de l'OIE. Source : <http://www.oie.int/fr/notre-expertise-scientifique/laboratoires-de-reference/liste-de-laboratoires/>)

Anaplasma spp.

- **Dr Fernando Parrodi López**
Centro Nacional de Servicios de Constatación en Salud Animal (CENAPA)
Carretera Cuernavaca Cuautla #8534
Colonia Progreso
CB 62550, Jiutepec
Morelos
MÉXICO
Tel: +52-777 3.19.02.02
Email: fernandoparrodi@hotmail.com
Email: fernando.parrodi@senasica.gob.mx

Anémie infectieuse des équidés

- **Dr Xiaojun Wang**
Laboratory of Equine Infectious Anemia
Harbin Veterinary Research Institute of Chinese Academy of Agricultural Sciences
427 Maduan Street
Harbin 150001
CHINA (PEOPLE'S REP. OF)
Tel: +86-189 46.06.60.85
Email: xjw@hvri.ac.cn
- **Dr Makoto Yamakawa**
National Institute of Animal Health
Viral Disease Section
3-1-5 Kannondai
Tsukuba
Ibaraki 305-0856
JAPAN
Tel: +81-29 838 78 41 Fax: +81-29 838 78 44
Email: yamato@affrc.go.jp
- **Dr Eileen Ostlund**
National Veterinary Services Laboratories
USDA, APHIS, Veterinary Services
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-515 337 75 51 Fax: +1-515 337 73 48
Email: eileen.n.ostlund@aphis.usda.gov

Artérite virale équine

- **Prof. Falko Steinbach**
Animal Health and Veterinary Laboratories Agency
New Haw, Addlestone
Surrey KT15 3NB
Weybridge
UNITED KINGDOM
Tel: +44-1932 35 75 66 Fax: +44-1932 35 72 39
Email: falko.steinbach@ahvla.gsi.gov.uk

- **Dr Peter Timoney**
Maxwell H. Gluck Equine Research Center
Department of Veterinary Science
University of Kentucky
108 Gluck Equine Research Center
Lexington, Kentucky 40546-0099
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-859 257 47 57 ext. 81094 Fax: +1-859 257 85 42
Email: ptimoney@uky.edu

Babesia spp.

- **Dr Fernando Parrodi López**
Centro Nacional de Servicios de Constatación en Salud Animal (CENAPA)
Carretera Cuernavaca Cuautla #8534
Colonia Progreso
CB 62550, Jiutepec
Morelos
MÉXICO
Tel: +52-777 3.19.02.02
Email: fernandoparrodi@hotmail.com
Email: fernando.parrodi@senasica.gob.mx

Brucellose (Brucella abortus)

- **Dra. Ana Maria Nicola**
Dirección de Laboratorios y Control Técnico (DILAB)
Servicio Nacional de Sanidad y Calidad
Agroalimentaria (SENASA)
Av. Alexander Fleming, 1653
1640 Martínez
Pcia de Buenos Aires
ARGENTINA
Tel: +54-11 48 36 11 17 Fax: +54-11 48 36 11 17
Email: anicola@senasa.gov.ar
Email: nicolaana@hotmail.com
- **Dr Bruno Garin-Bastuji**
Agence Nationale de Sécurité de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (Anses)
Laboratoire de Santé animale
Unité Zoonoses Bactériennes
23 avenue du Général de Gaulle
94706 Maisons-Alfort Cedex
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 77 13 00 Fax: +33 (0)1 49 77 13 44
Email: bruno.garin-bastuji@anses.fr
- **Dr Heinrich Neubauer**
Federal Research Centre for Virus Diseases of Animals (BFAV)
Friedrich-Loeffler Institute
Institute of Bacterial Infections and Zoonoses
Naumburger Str. 96a
07743 Jena
GERMANY
Tel: +49-3641 80 42 00 Fax: +49-3641 80 42 28
Email: heinrich.neubauer@fli.bund.de
- **Dr Menachem Banai**
Kimron Veterinary Institute

Department of Bacteriology
P.O. Box 12
Beit Dagan 50250
ISRAEL
Tel: +972-3 968 16 98 Fax: +972-3 968 17 53
Email: menachemba@moag.gov.il

- **Dr Massimo Scacchia**
Istituto Zooprofilattico Sperimentale
dell'Abruzzo e del Molise 'G. Caporale'
CESME
National Centre for Exotic Diseases
Via Campo Boario
64100 Teramo
ITALY
Tel: +390-861 33 24 05 Fax: +390-861 33 22 51
Email: m.scacchia@izs.it
- **Dr Suk-chan Jung**
Ministry of Food, Agriculture, Forestry and Fisheries (MIAFF)
Brucellosis Laboratory
Bacteriology Division
National Veterinary Research & Quarantine Service (NVRQS)
480 Anyang 6-dong
Manan-gu, Anyang-si
Kyunggi-do
KOREA (REP. OF)
Tel: +82-31 467.17.65 Fax: +82-31 467.17.78
Email: jungsc@nvrqs.go.kr
Email: brujung@korea.kr
- **Dr Judith Stack**
Animal Health and Veterinary Laboratories Agency
New Haw, Addlestone
Surrey KT15 3NB
Weybridge
UNITED KINGDOM
Tel: +44-1932 35.76.10 Fax: +44-1932 35.72.16
Email: judy.stack@ahvla.gsi.gov.uk

Brucellosis (*Brucella melitensis*)

- **Dra. Ana Maria Nicola**
Dirección de Laboratorios y Control Técnico (DILAB)
Servicio Nacional de Sanidad y Calidad
Agroalimentaria (SENASA)
Av. Alexander Fleming, 1653
1640 Martínez
Pcia de Buenos Aires
ARGENTINA
Tel: +54-11 48 36 11 17 Fax: +54-11 48 36 11 17
Email: anicola@senasa.gov.ar
Email: nicolaana@hotmail.com
- **Dr Bruno Garin-Bastuji**
Agence Nationale de Sécurité de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (Anses)
Laboratoire de Santé animale
Unité Zoonoses Bactériennes
23 avenue du Général de Gaulle

94706 Maisons-Alfort Cedex
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 77 13 00 Fax: +33 (0)1 49 77 13 44
Email: bruno.garin-bastuji@anses.fr

- **Dr Heinrich Neubauer**
Federal Research Centre for Virus Diseases of Animals (BFAV)
Friedrich-Loeffler Institute
Institute of Bacterial Infections and Zoonoses
Naumburger Str. 96a
07743 Jena
GERMANY
Tel: +49-3641 80 42 00 Fax: +49-3641 80 42 28
Email: heinrich.neubauer@fli.bund.de
- **Dr Menachem Banai**
Kimron Veterinary Institute
Department of Bacteriology
P.O. Box 12
Beit Dagan 50250
ISRAEL
Tel: +972-3 968 16 98 Fax: +972-3 968 17 53
Email: menachemba@moag.gov.il
- **Dr Massimo Scacchia**
Istituto Zooprofilattico Sperimentale
dell'Abruzzo e del Molise 'G. Caporale'
CESME
National Centre for Exotic Diseases
Via Campo Boario
64100 Teramo
ITALY
Tel: +390-861 33 24 05 Fax: +390-861 33 22 51
Email: m.scacchia@izs.it
- **Dr Judith Stack**
Animal Health and Veterinary Laboratories Agency
New Haw, Addlestone
Surrey KT15 3NB
Weybridge
UNITED KINGDOM
Tel: +44-1932 35.76.10 Fax: +44-1932 35.72.16
Email: judy.stack@ahvla.gsi.gov.uk

Brucellosis (*Brucella suis*)

- **Dra. Ana Maria Nicola**
Dirección de Laboratorios y Control Técnico (DILAB)
Servicio Nacional de Sanidad y Calidad
Agroalimentaria (SENASA)
Av. Alexander Fleming, 1653
1640 Martínez
Pcia de Buenos Aires
ARGENTINA
Tel: +54-11 48 36 11 17 Fax: +54-11 48 36 11 17
Email: anicola@senasa.gov.ar
Email: nicolaana@hotmail.com

- **Dr Bruno Garin-Bastuji**
Agence Nationale de Sécurité de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (Anses)
Laboratoire de Santé animale
Unité Zoonoses Bactériennes
23 avenue du Général de Gaulle
94706 Maisons-Alfort Cedex
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 77 13 00 Fax: +33 (0)1 49 77 13 44
Email: bruno.garin-bastuji@anses.fr
- **Dr Heinrich Neubauer**
Federal Research Centre for Virus Diseases of Animals (BFAV)
Friedrich-Loeffler Institute
Institute of Bacterial Infections and Zoonoses
Naumburger Str. 96a
07743 Jena
GERMANY
Tel: +49-3641 80 42 00 Fax: +49-3641 80 42 28
Email: heinrich.neubauer@fli.bund.de
- **Dr Massimo Scacchia**
Istituto Zooprofilattico Sperimentale
dell'Abruzzo e del Molise 'G. Caporale'
CESME
National Centre for Exotic Diseases
Via Campo Boario
64100 Teramo
ITALY
Tel: +390-861 33 24 05 Fax: +390-861 33 22 51
Email: m.scacchia@izs.it
- **Dr Judith Stack**
Animal Health and Veterinary Laboratories Agency
New Haw, Addlestone
Surrey KT15 3NB
Weybridge
UNITED KINGDOM
Tel: +44-1932 35.76.10 Fax: +44-1932 35.72.16
Email: judy.stack@ahvla.gsi.gov.uk

Contrôle des médicaments vétérinaires en Afrique subsaharienne

- **Dr Assiongbon Teko-Agbo**
Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV)
Chargé de Recherche au Laboratoire de Contrôle des médicaments (LACOMEV)
B.P. 5077
Dakar
SÉNÉGAL
Tel: +221 33 865 10 08 Fax: +221 33 825 42 83
Email: tekoagbo2001@yahoo.fr

Dourine

- **Prof. Konstantin Yurov**
All-Russian Research Institute for Experimental Veterinary Medicine (VIEV)
Laboratory of Equine Viral Diseases
Veterinary Department
24-1, Ryazanskiy prosp.
109428 Moscow

RUSSIA

Tel: +7-495 995 88 63 Fax: +7-495 995 88 63

Email: konstyurov@yandex.ru

Echinococcose/hydatidose

- **Prof. Masao Kamiya**
Laboratory of Environmental Zoology
Department of Biosphere and Environmental Sciences
Faculty of Environmental Systems
Rakuno Gakuen University
Midori-machi 582, Ebetsu 069-8501
JAPAN
Tel: +81-11 388 49 09 Fax: +81-11 388 49 09
Email: kamiyasaasorahe758@ezweb.ne.jp
Email: mkamiya@kyj.biglobe.ne.jp
- **Pr Allal Dakkak**
Département de Pathologie et Santé Publique Vétérinaire,
Unité de Parasitologie et Maladies Parasitaires, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II
B.P. 6202 Rabat-Instituts
MAROC
Tel: +212-537 77 64 32 Fax: +212-37 77 64 32
Email: allaldakkak@gmail.com
- **Prof. Philip Craig**
Cestode Zoonoses Research Group
Parasitology and Disease Research Centre
School of Environment and Life Sciences
University of Salford
Salford M54WT
UNITED KINGDOM
Tel: +44-161 295 54 88 Fax: +44-161 295 52.15
Email: p.s.craig@salford.ac.uk

Encéphalite japonaise

- **Dr Dong-Kun Yang**
Rabies Research Laboratory
Division of Viral Disease
Animal and Plant Quarantine Agency
Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs (MAFRA)
175 Anyang-ro, Manan-gu
Anyang, Gyeonggi 430-757
KOREA (REP. OF)
Tel: +82 31 467.1783 Fax: +82 31 467.1797
Email: yangdk@korea.kr
Email: ydk40@hanmail.net

Encéphalomyélite équine de l'Est

- **Dr Eileen Ostlund**
National Veterinary Services Laboratories
USDA, APHIS, Veterinary Services
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-515 337 75 51 Fax: +1-515 337 73 48
Email: eileen.n.ostlund@aphis.usda.gov

Encéphalomyélite équine de l'Ouest

- **Dr Eileen Ostlund**
National Veterinary Services Laboratories
USDA, APHIS, Veterinary Services
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-515 337 75 51 Fax: +1-515 337 73 48
Email: eileen.n.ostlund@aphis.usda.gov

Encéphalomyélite vénézuélienne

- **Dr Eileen Ostlund**
National Veterinary Services Laboratories
USDA, APHIS, Veterinary Services
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-515 337 75 51 Fax: +1-515 337 73 48
Email: eileen.n.ostlund@aphis.usda.gov

Fièvre charbonneuse

- **Dr Elizabeth Golsteyn-Thomas**
Canadian Food Inspection Agency
Lethbridge Laboratory
P.O. Box 640
Township Road 9-1
Lethbridge
Alberta T1J 3Z4
CANADA
Tel: +1-403 382 55 51 Fax: +1-403 381 82 83
Email: Betty.Golsteyn-Thomas@inspection.gc.ca
- **Dr Ginger Harvey**
National Veterinary Services Laboratories
USDA, APHIS, Veterinary Services
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-515 337 73 42 Fax: +1-515 337 75 69
Email: ginger.r.harvey@aphis.usda.gov

Fièvre de West Nile

- **Dr Federica Monaco**
Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise "G. Caporale"
Via Campo Boario
64100 Teramo
ITALY
Tel: +39 0861 33.22.05 Fax: +39 0861 33.22.51
Email: f.monaco@izs.it
Web: www.izs.it

- **Dr Eileen Ostlund**
National Veterinary Services Laboratories
USDA, APHIS, Veterinary Services
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-515 337 75 51 Fax: +1-515 337 73 48
Email: eileen.n.ostlund@aphis.usda.gov

Grippe équine

- **Dr Armando Damiani**
Institute of Virology
Veterinary Medicine
Free University of Berlin
Philippstrasse 13, Haus 18
10115 Berlin
GERMANY
Tel: +49-30 20.93.65.82 Fax: +49-30 20.93.65.40
Email: adamiani@zedat.fu-berlin.de
- **Prof. Ann Cullinane**
Head of the Virology Unit
Irish Equine Centre
Johnstown
Naas
Co. Kildare
IRELAND
Tel: +353-45 86.62.66 Fax: +353-45 86. 62.73
Email: acullinane@equine-centre.ie
- **Dr Debra Elton**
Animal Health Trust
Centre for Preventive Medicine
Lanwades Park, Kentford
Suffolk CB8 7UU
UNITED KINGDOM
Tel: +44-1638 75.10.00 Fax: +44-1638 55.56.59
Email: debra.elton@aht.org.uk
- **Dr Thomas M. Chambers**
Maxwell H. Gluck Equine Research Center
Department of Veterinary Science
University of Kentucky
108 Gluck Equine Research Center
Lexington, Kentucky 40546-0099
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-859 257 47 57 Fax: +1-859 257 85 42
Email: tmcham1@uky.edu

Leptospirose

- **Sra. Jessica Petrakovsky (1)**
Laboratorio de Leptospirosis
Dirección General de Laboratorios y Control Técnico
Servicio Nacional de Sanidad y Calidad Agroalimentaria (SENASA)
Avenida Talcahuano N° 1660 (1640)
Martínez, Pcia de Buenos Aires
ARGENTINA

Tel: +54-11 48.36.11.14 int 287 o 299 Fax: +54-11 48.36.11.17 int 288
Email: jpetrako@senasa.gov.ar

- **Dr Luis Samartino (2)**
CICV, INTA
Instituto de Bacteriología
Castelar, Casilla de Correo 77
Morón 1708
Pcia de Buenos Aires
ARGENTINA
Tel: +54-11 46 21 12 89 Fax: +54-11 46 21 17 12
Email: lsanma@cnia.inta.gov.ar
- **Dr Lee Smythe**
Queensland Health Scientific Services
39 Kessels Road
Coopers Plains
P.O. Box 594
Archeffield, Queensland 4108
AUSTRALIA
Tel: +61-7 32 74 90 64 Fax: +61-7 32 74 01 75
Email: lee_smythe@health.qld.gov.au
- **Dr Rudy Hartskeerl**
Royal Tropical Institute (KIT)
N.H. Swellengrebel Laboratory of Tropical Hygiene
Division of Health
Department of Biomedical Research
Meibergdreef 39
1105 AZ Amsterdam
THE NETHERLANDS
Tel: +31-20 566 54 38 Fax: +31-20 697 18 41
Email: r.hartskeerl@kit.nl
- **Dr William A. Ellis**
Agri-Food and Biosciences Institute
Department of Agriculture
Veterinary Sciences Division
Stoney Road
Stormont
Belfast BT4 3SD
Northern Ireland
UNITED KINGDOM
Tel: +44-2890 51 94 41 Fax: +44-2890 52 57 55
Email: bill.ellis@afbini.gov.uk
- **Dr Matthew M. Erdman**
National Veterinary Services Laboratories
USDA, APHIS, Veterinary Services
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1.515 337.75.65 Fax: +1.515 337.75.69
Email: matthew.m.erdman@aphis.usda.gov

Maladie d'Aujeszky

- **Dr. André Jestin**
ANSES Ploufragan
Laboratoire de Ploufragan-Brest
Laboratoire d'études et de recherches avicoles, porcines et piscicoles
B.P. 53
22440 Ploufragan
FRANCE
Tel: +33 (0)2 96 01 62 22 Fax: +33 (0)2 96 01 62 53
Email: andre.jestin@anses.fr
- **Dr Andre T.J. Bianchi**
Central Veterinary Institute of Wageningen UR
Houtribweg 39
P.O. Box 65
8200 AB Lelystad
THE NETHERLANDS
Tel: +31-320 23 88 00 Fax: +31-320 23 86 68
Email: andre.bianchi@wur.nl
- **Dr Sabrina Swenson**
USDA, APHIS, Veterinary Services
National Veterinary Services Laboratories
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1 515 337 75 51 Fax: +1 515 337 73 48
Email: sabrina.l.swenson@aphis.usda.gov

Maladies dues aux virus Hendra et Nipah

- **Dr Peter Daniels**
Australian Animal Health Laboratory
CSIRO Livestock Industries
5 Portarlington Road
Private Bag 24 (Ryrie Street)
Geelong 3220, Victoria
AUSTRALIA
Tel: +61-3 52 27 52 72 Fax: +61-3 52 27 55 55
Email: peter.daniels@csiro.au
Web: www.csiro.au

Mérite contagieuse équine

- **Dr Hendrik Jan Roest**
Central Veterinary Institute of Wageningen UR
Department of Bacteriology
P.O. Box 65
8200 AB Lelystad
THE NETHERLANDS
Tel: +31-320 23 80 26 Fax: +31-320 23 81 53
Email: hendrikjan.roest@wur.nl
- **Dr Paul Todd**
AHVLA Bury St Edmunds

Rougham Hill
Bury St Edmunds
Suffolk IP44 2RX
UNITED KINGDOM
Tel: +44-1284 72 44 99 Fax: +44-1284 72 45 00
Email: paul.todd@ahvla.gsi.gov.uk

- **Dr Matthew M. Erdman**
National Veterinary Services Laboratories
USDA, APHIS, Veterinary Services
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1.515 337.75.65 Fax: +1.515 337.75.69
Email: matthew.m.erdman@aphis.usda.gov

Morve

- **Dr Heinrich Neubauer**
Federal Research Centre for Virus Diseases of Animals (BFAV)
Friedrich-Loeffler Institute
Institute of Bacterial Infections and Zoonoses
Naumburger Str. 96a
07743 Jena
GERMANY
Tel: +49-3641 80 42 00 Fax: +49-3641 80 42 28
Email: heinrich.neubauer@fli.bund.de
- **Prof. Ulrich Wernery**
Central Veterinary Research Laboratory
P.O. Box 597
Dubai
UNITED ARAB EMIRATES
Tel: +971-4 337.51.65 Fax: +971-4 336.86.38
Email: cvrl@cvrl.ae

Peste équine

- **Dr Baratang Alison Lubisi**
Onderstepoort Veterinary Institute
Agricultural Research Council
Private Bag X05
Onderstepoort 0110
SOUTH AFRICA
Tel: +27-12 529 91 17 Fax: +27-12 529 94 18
Email: lubisia@arc.agric.za
- **Dra. Montserrat Agüero (1)**
Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medico Ambiente
S.G. Sanidad e Higiene Animal y Trazabilidad
LCV-Algete, Ctra. Algete Km 8
28110 Algete (Madrid)
ESPAÑA
Tel: +34-913 47 92 77 Fax: +34-913 29 05 98
Email: maguerog@magrama.es

- **Dr José Manuel Sánchez-Vizcaíno (2)**
Centro de Vigilancia Sanitaria Veterinaria (VISAVET)
Facultad de Veterinaria
HCV Planta sótano
Universidad Complutense de Madrid (UCM)
Avda Puerta de Hierro s/n
28040 Madrid
ESPAÑA
Tel: +34-91 394.40.82 Fax: +34-91 394.39.08
Email: jmvizcaino@visavet.ucm.es
- **Dr Javier Castillo-Olivares**
Institute for Animal Health
Ash Road, Pirbright
Woking, Surrey, GU24 0NF
UNITED KINGDOM
Tel: +44-1483 23 24 41 Fax: +44-1483 23 24 48
Email: javier.castillo-olivares@pirbright.ac.uk

Piroplasmose équine

- **Prof. Ikuo Igarashi**
National Research Center for Protozoan Disease
Obihiro University of Agriculture and Veterinary Medicine
Nishi 2-13, Inada-cho
Obihiro, Hokkaido 080-8555
JAPAN
Tel: +81-155 49.56.41 Fax: +81-155 49.56.43
Email: igarcpmi@obihiro.ac.jp
- **Dr Donald P. Knowles**
Animal Diseases Research Unit (USDA/ARS)
Co-located at the College of Veterinary Medicine
Washington State University
3003 ABBF
Pullman, Washington 99164-6630
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-509 335 60 01 Fax: +1-509 335 83 28
Email: dknowles@vetmed.wsu.edu

Rage

- **Dr Christine Fehlner-Gardiner**
Centre of Expertise for Rabies CFIA/ACIA
Ottawa Laboratory Fallowfield
Animal Diseases Research Institute
3851 Fallowfield Road
P.O. Box 11300
Station H
Nepean, Ontario K2H 8P9
CANADA
Tel: +1-343 212 03 04 Fax: +1-343 212 02 02
Email: christine.fehlner-gardiner@inspection.gc.ca
- **Prof. Changchun Tu**
Diagnostic Laboratory for Rabies and Wildlife Associated Zoonoses

Department of Virology
Changchun Veterinary Research Institute (CVRI)
Chinese Academy of Agricultural Sciences (CAAS)
Liuying Xi Road 666
Jingyue Economic Development Zone
Changchun 130122
CHINA (PEOPLE'S REP. OF)
Tel: +86-431 86 98 59 21 Fax: +86-431 86 98 58 62
Email: changchun_tu@hotmail.com

- **Dr Jacques Barrat (1)**
Agence nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (Anses)
Laboratoire de la faune sauvage de Nancy
Technopôle agricole et vétérinaire
B.P. 40009
54220 Malzéville Cedex
FRANCE
Tel: +33 (0)3 83 29 89 50 Fax: +33 (0)3 83 29 89 58
Email: jacques.barrat@anses.fr
- **Dre Florence Cliquet (2)**
Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail
(Anses)
Laboratoire de la faune sauvage de Nancy
Domaine de Pixérécourt
B.P. 9
54220 Malzéville Cedex
FRANCE
Tel: +33 (0)3 83 29 89 50 Fax: +33 (0)3 83 29 89 58
Email: florence.cliquet@anses.fr
- **Dr Thomas Müller**
Institute for Epidemiology, Friedrich-Loeffler Institut
Federal Research Institute for Animal Health
Seestr. 55
D-16868 Wusterhausen/Dosse
GERMANY
Tel: +49-33 97 98 01 86 Fax: +49-33 97 98 02 00
Email: Thomas.Mueller@fli.bund.de
- **Dr Dong-Kun Yang**
Rabies Research Laboratory
Division of Viral Disease
Animal and Plant Quarantine Agency
Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs (MAFRA)
175 Anyang-ro, Manan-gu
Anyang, Gyeongii 430-757
KOREA (REP. OF)
Tel: +82 31 467.1783 Fax: +82 31 467.1797
Email: yangdk@korea.kr
Email: ydk40@hanmail.net
- **Dr Claude Taurai Sabeta**
Onderstepoort Veterinary Institute
Rabies Unit
Private Bag X05

Onderstepoort 0110
SOUTH AFRICA
Tel: +27-12 529 94 39 Fax: +27-12 529 93 90
Email: sabetac@arc.agric.za

- **Dr Anthony Fooks**
Rabies and Wildlife Zoonoses Group
Virology Department
Animal Health and Veterinary Laboratories Agency
New Haw, Addlestone
Surrey KT15 3NB
Weybridge
UNITED KINGDOM
Tel: +44-1932 35.78.40 Fax: +44-1932 35.72.39
Email: tony.fooks@ahvla.gsi.gov.uk
- **Dr Cathleen Hanlon**
Poxvirus and Rabies Branch
Division of High-Consequence Pathogens and Pathology
National Center for Emerging and Zoonotic Infectious Diseases
Centers for Disease Control and Prevention
1600 Clifton Road, NE, Mail Stop G33
Atlanta, GA 30 333
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-404 639.15.12 Fax: +1-404 639.15.64
Email: chanlon@cdc.gov

Rhinopneumonie équine

- **Dr Armando Damiani**
Institute of Virology
Veterinary Medicine
Free University of Berlin
Philippstrasse 13, Haus 18
10115 Berlin
GERMANY
Tel: +49-30 20.93.65.82 Fax: +49-30 20.93.65.40
Email: adamiani@zedat.fu-berlin.de
- **Prof. Konstantin Yurov**
All-Russian Research Institute for Experimental Veterinary Medicine (VIEV)
Laboratory of Equine Viral Diseases
Veterinary Department
24-1, Ryazanskiy prosp.
109428 Moscow
RUSSIA
Tel: +7-495 995 88 63 Fax: +7-495 995 88 63
Email: konstyurov@yandex.ru
- **Dr Debra Elton**
Animal Health Trust
Centre for Preventive Medicine
Lanwades Park, Kentford
Suffolk CB8 7UU
UNITED KINGDOM

Tel: +44-1638 75.10.00 Fax: +44-1638 55.56.59
Email: debra.elton@ah.org.uk

- **Dr Peter Timoney**
Maxwell H. Gluck Equine Research Center
Department of Veterinary Science
University of Kentucky
108 Gluck Equine Research Center
Lexington, Kentucky 40546-0099
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1-859 257 47 57 ext. 81094 Fax: +1-859 257 85 42
Email: ptimoney@uky.edu

Stomatite vésiculeuse

- **Dr Rossana Allende**
PANAFTOSA
Av. President Kennedy 7778
25040-000 Duque de Caxias
Rio de Janeiro
BRASIL
Tel: +55-21 36.61.90.64 Fax: +55-21 36.61.90.01
Email: rallende@paho.org
- **Dr Sabrina Swenson**
USDA, APHIS, Veterinary Services
National Veterinary Services Laboratories
P.O. Box 844
Ames, Iowa 50010
UNITED STATES OF AMERICA
Tel: +1 515 337 75 51 Fax: +1 515 337 73 48
Email: sabrina.l.swenson@aphis.usda.gov

Surra (*Trypanosoma evansi*)

- **Prof. Philippe Büscher**
Institute of Tropical Medicine Antwerp
Department of Parasitology
Nationalestraat 155
B-2000 Antwerpen
BELGIUM
Tel: +32-3 247.63.71 Fax: +32-3 247.63.73
Email: PBuscher@itg.be
- **Prof. Noboru Inoue**
National Research Center for Protozoan Diseases
Obihiro University of Agriculture
and Veterinary Medicine
Inada-cho Nishi 2-13
Obihiro, Hokkaido 080-8555
JAPAN
Tel: +81-155 49.56.47 Fax: +81-155 49.56.43
Email: ircpmi@obihiro.ac.jp

Trichinellose

- **Dr Alvin Gajadhar**
Centre for Food-borne and Animal Parasitology
Canadian Food Inspection Agency
116 Veterinary Road
Saskatoon
Saskatchewan S7N 2R3
CANADA
Tel: +1-306 975.53.44 Fax: +1-306 975.57.11
Email: alvin.gajadhar@inspection.gc.ca
- **Dr Edoardo Pozio**
Istituto Superiore di Sanita
Laboratorio di Parasitologia
Viale Regina Elena 299
00161 Roma
ITALY
Tel: +390-6 49.90.23.04 Fax: +390-6 49.90.35.61
Email: edoardo.pozio@iss.it

Trypanosomose (transmise par tsé-tsé)

- **Dr. Marc Desquesnes**
UMR177-Intertryp (CIRAD-IRD)
CIRAD-bios
Campus international de Baillarguet
TA A-17 / G
34398 Montpellier Cedex 5
FRANCE
Tel: +33-(0)4 67 59 37 24 Fax: +33-(0)4 67 59 37 98
Email: marc.desquesnes@cirad.fr

Trypanosomoses animales d'origine africaine

- **Dr. Marc Desquesnes**
UMR177-Intertryp (CIRAD-IRD)
CIRAD-bios
Campus international de Baillarguet
TA A-17 / G
34398 Montpellier Cedex 5
FRANCE
Tel: +33-(0)4 67 59 37 24 Fax: +33-(0)4 67 59 37 98
Email: marc.desquesnes@cirad.fr

Tuberculose bovine

- **Dr. Bernardo Alonso**
Gerencia de Laboratorios (GELAB) del Servicio Nacional de Sanidad y Calidad, Agroalimentaria (SENASA)
Avda A. Fleming 1653
1640 Martínez
Pcia de Buenos Aires
ARGENTINA
Tel: +54-11 48 36 19 92 / 11 73 Fax: +54-11 48 36 19 92
Email: balonso@senasa.gov.ar
Email: dilab@inea.com.ar

- **Dr María Laura Boschioli-Cara**
Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (Anses)
Unité Zoonoses Bactériennes
Laboratoire de santé animale
23 avenue du Général de Gaulle
94706 Maisons-Alfort Cedex
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 77 13 00 Fax: +33 (0)1 49 77 13 44
Email: María-laura.boschioli@anses.fr
- **Prof. Glyn Hewinson**
Animal Health and Veterinary Laboratories Agency
New Haw, Addlestone
Surrey KT15 3NB
Weybridge
UNITED KINGDOM
Tel: +44-1932 34.11.11 Fax: +44-1932 34.70.46
Email: glyn.hewinson@ahvla.gsi.gov.uk